



en présence de Mylène FERRI candidate et de Bertrand JACQUIER, suppléant

La taxe incitative sur la collecte des déchets n'est pas morte!

- Des poubelles hors de prix distribuées dans la plus grande anarchie,
- Un projet d'usine de méthanisation à 60 millions d'euros,
- Une tarification incitative en préparation,
- Des doutes sur le caractère public de la future gestion des déchets...

... et toujours pas de concertation!

Quelle gestion des déchets pour demain ?
Quelle politique écologique voulons-nous ?
Que faire à court terme ?

Venez débattre et proposer :

Assemblée Citoyenne le vendredi 27 janvier, 19h30, MAISON DES SOCIETES* à Ambérieu-en-Bugey